**FONDS NATIONAL POUR LA PROMOTION BURKINA FASO**

**DU SPORT ET DES LOISIRS** *Unité - Progrès - Justice*

---------------

**DIRECTION GENERALE**

---------------

**LA PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES**

Ouagadougou, le

**RAPPORT**

**AU CONSEIL D’ADMINISTRATION**

**EXPLIQUANT LE PLAN DE**

**PASSATION DES MARCHES**

**GESTION 2020**

J’ai l’honneur de soumettre à votre approbation un projet de délibération portant adoption du plan de passation des marchés 2020.

Le Plan de passation des marchés (PPM) est une programmation annuelle de l’ensemble des besoins d’investissement et de fonctionnement exprimés en fonction de leur nature et de leur étendue, dans le but de les satisfaire de façon efficace et efficiente.

Le PPM décline les lignes budgétaires, les objets, les coûts, les échéances et les procédures de passation des marchés.

En effet, pour l’année 2020, le PPM a été élaboré sur la base des nouveaux projets prioritaires du Ministère des Sports et des Loisirs en collaboration avec la Direction Générale des Statistiques Sectorielle (DGSS), intégrant également des projets de l’année 2019 et les besoins du Fonds National pour la Promotion du Sport et des Loisirs (FNPSL).

Le montant total du PPM s’élève à **deux milliards trente-six millions cinq cent quatre-vingt-quinze mille cent quatre-vingt-un (2 036 595 181)** francs CFA dont un milliard sept cent quatre-vingt-trois millions cent quatre-vingt-quinze mille cent quatre-vingt-un (1 783 195 181) francs CFA réservés aux investissements soit 87,6% et **deux cent cinquante-trois millions quatre cent mille (253 400 000)** francs CFA pour le fonctionnement soit 12,40%.

Les principaux projets d’investissement se décomposent comme suit :

**Les nouveaux projets :**

* Réalisation des travaux de pose de gazon synthétique au stade de Koudougou ;
* Réalisation des travaux de construction de plateaux omnisports à la cité Universitaire de Kossodo ;
* Réalisation des travaux de construction de plateaux omnisports Banfora, Bérégadougou, Sindou et Niangoloko ;
* Travaux d'aménagement et la pose de gazon synthétique sur le stade régional de Dori ;
* Travaux d'aménagement d'un terrain à Ouagadougou ;
* Réalisation de pérés sur le terrain du stade de Pô ;
* Réalisation des études pour l'aménagement de terrain et de pose de gazon naturel au Palais des Sports de Ouaga 2000.

**Les projets de 2019 reconduits :**

* Travaux d’aménagements de 14 terrains stabilisés de proximité à Ouagadougou et Bobo Dioulasso ;
* Travaux d’aménagement des terrains de Tiébélé, Toécé et de Zabré ;
* Travaux d'aménagement des terrains du RCB et de l'ASFB ;
* Travaux de construction de la salle polyvalente de sport de Pô.

S’agissant des dépenses de fonctionnement, elles sont de plusieurs natures et destinées aux activités de fonctionnement du FNPSL ainsi qu’à l’acquisition de réactifs médicaux au profit du Centre National Médico Sportif.

En outre, le projet de PPM a été soumis au comité chargé de son examen et dont le rapport est joint au présent, conforment à l’arrêté n°2017-393/MINEFID/CAB du 15 septembre 2017 portant procédure d’élaboration des plans annuels de passation des marchés publics et des délégations de service public, composition et fonctionnement des comités chargés de leur examen.

Le présent rapport a pour but de solliciter l’autorisation du Conseil d’Administration à l’adoption du plan de passation des marchés 2020.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  |  | **Le Directeur Général**  **Marc Steve SANON**  Chevalier de l’Ordre National |

**PJ :**

* Projet de délibération ;
* Rapport d’examen du PPM.